

MAIRIE DE FLEY

Procès verbal de la séance du conseil municipal du 15 mars 2012

Réuni sous la présidence du Maire, Monsieur François GARY.

Etaient présents : MM. François GARY, Jean-Noël GORGE, Philippe de la BUSSIERE, Mme Valérie ROSSIGNOL, M. Jean-Pierre GILBERT, Mme Anne-Lise MOULIN M. Patrick LONJARET et M. André DAVID.

Etaient excusés : Mme Michèle LUQUET, M. Christian GERMAIN

Etait absent : M. Laurent PIERRE.

Secrétaire de séance : M. Philippe de la BUSSIERE

Lecture et approbation du P.V. de la séance du 22 décembre 2011.



1°) LIMITE DU DOMAINE PUBLIC ROUTIER

Le CM sur proposition du maire ajoute à son ordre du jour le vote d'une autorisation donnée au maire pour établir la convention qui liera la commune au conseil général 71 concernant la délimitation et matérialisation des limites du domaine public routier. Celui-ci demandera que la place de la mairie soit intégrée à la voirie départementale.

2°) COMPTE ADMINISTRATIF 2011

Les comptes de gestion 2011 sont examinés : fonctionnement, investissements et assainissement. Les subventions prévues dans le financement des travaux mairie sont rentrées début 2012 à l'exception de la DGE pour 39300€ toujours attendue. Sur la ligne 2313 dans le budget investissements concernant les travaux de la mairie entre le prévu et le réalisé, le compte 23-13 n'étant pas explicite il est décidé de reporter l'approbation des comptes au prochain conseil prévu le 29 mars.

3°) PROJET DE BUDGET 2012

Les différents chapitres sont passés en revue

En ce qui concerne les investissements, il est décidé de réaliser en 2012 :

- les toilettes extérieures pour 7300 €
- la signalisation de Rimont pour 1700€
- la bouche d'incendie pour 3000€ et le renforcement du réseau correspondant pour 2x6500€ (exercices 2012 et 2013)
- 500 € pour installer une fontaine dans la cour de la mairie.

On résiliera le contrat d'entretien pour les extincteurs qui est trop cher et une autre solution sera à rechercher.

4°) HORAIRES ET ORGANISATION DU SECRETARIAT DE MAIRIE

Madame Patricia Cwynar nous a demandé de réduire son temps de travail de 19 à 15 heures, pour raison de santé. Il est décidé de ne pas solliciter la commission paritaire du centre de gestion et de réduire ses horaires en maintenant son salaire, en contre partie elle quittera son poste au plus tard le 31 août 2012 et l'offre d'emploi du poste de secrétaire de mairie sera mise en ligne dès le 20 mars.

Madame Anne Frasnetti, n'étant pas intéressée par le poste vacant, son embauche sera prorogée du 1^{er} avril au 30 juin 2012, 4 heures hebdomadaires, dont la permanence du vendredi soir. Cette période recouvre le temps des élections prochaines (présidentielles et législatives).

5°) SUIVI DES TRAVAUX DU SYNDICAT DES EAUX CHALON SUD OUEST

La conduite des eaux pluviales était effondrée au carrefour du bourg, car très peu enterrée, les pots de ciment ont été remplacés par du PVC.

Il a été décidé d'installer une bouche incendie au raz de la chaussée moins exposée aux accrochages par les véhicules roulants qu'une borne.

Les travaux devant se prolonger, un revêtement transitoire est effectué avant de réaliser un enrobé définitif.

Les travaux de la rue de la Fontaine empêchant le passage du bus de ramassage des collégiens nous a obligé à en modifier le trajet pendant quelques semaines (jusqu'au 7 mai).

On pratiquera une fouille au niveau de la fontaine, lorsque le chantier sera à ce niveau, pour rechercher la canalisation du trop plein de la fontaine qui a été endommagée lors des travaux d'assainissement.

6°) SIÈGE SOCIAL DE L'ASSOCIATION DES « NEUF FONTAINES »

M. Jean Noël Gorge expose au CM le souhait de l'association, dont le « bureau » a été renouvelé, de donner la mairie comme adresse de son siège social. Le CM accepte la demande et se réjouit de la reprise des activités de l'association.

7°) QUESTIONS DIVERSES

Un bulletin municipal sera publié fin avril, le premier adjoint est en charge de sa réalisation.

Gestion du cimetière : du fait de l'indisponibilité de Michèle Luquet l'intérim sera assumé par le maire et les adjoints.

Fleurissement : le troisième adjoint organisera la réunion annuelle en avril.

Le projet du P.A.V.E. (plan d'accessibilité ...) sera finalisé.

Une course cycliste doit traverser le bourg de Fley le 16 juin prochain, mais l'état de la voirie semble peu compatible avec cette manifestation, le maire rencontrera les organisateurs.

Le troisième adjoint fait un compte rendu de la réunion du SYDESL du 12 mars :

- les projets d'enfouissements sont remis à plus tard
- demander un devis au sydesl pour le remplacement du matériel d'éclairage vétuste de Rimont
- régulariser la subvention RODP dû par France telecom au SYDESL

Le Maire, François Gary.